

Le Maroc aura bientôt ses centres de traitement



A Heidelberg Cement (Allemagne), les pneus sont incinérés ou utilisés dans des voies de valorisation énergétique telles que le co-processing en fours de cimenteries. Au Maroc, le gouvernement a interdit l'importation des déchets RDF depuis le 14 juillet dernier. Toutefois, les cimenteries peuvent importer les pneus, à condition qu'ils soient déchlorés ou au moins coupés en deux (Ph. YSA)

européenne et mondiale utilise d'une part des combustibles fossiles (charbon, coke de pétrole, fuel lourd...) et d'autre part, des combustibles de substitution (huiles usagées, pneumatiques usagés non réutilisables, déchets solides broyés, ...).

«L'industrie cimentière n'incinère pas les déchets, elle les valorise comme combustibles de substitution. Il ne s'agit pas de brûler les déchets pour les éliminer (c'est le rôle de l'incinération) mais d'utiliser leur pouvoir calorifique», souligne Hind Baddag. Selon elle, «le procédé cimentier, qui ne génère aucun résidu, a démontré sa performance et répond parfaitement aux exigences de protection de l'environnement et de la santé». «Il est sûr notamment grâce à une température de flamme très élevée (2.000 °C) qui permet une destruction totale des composés organiques. Les combustibles de substitution sont introduits dans le four aux endroits adéquats, sélectionnés en fonction des caractéristiques des déchets et de leur éventuel impact sur les émissions».

ciation professionnelle des cimentiers (APC).

Pour aller vite, une première plateforme de valorisation, d'un investissement de 55 millions de DH, verra le jour dans la décharge d'Oum Azza à

jet similaire dans la décharge de Beni Mellal. Celui-ci traitera annuellement quelque 35.000 tonnes de déchets. En attendant, trois plateformes de transformation des déchets industriels en combustibles alternatifs pour cimenterie

Ecologie industrielle

LE programme national de valorisation des déchets vise à instaurer une écologie industrielle raisonnée. Cet objectif est lié à la réalisation de plateformes de valorisation de déchets.

En matière d'environnement, ces centres permettront de préserver des ressources naturelles non renouvelables (énergie fossile), protéger les sols et les nappes phréatiques grâce à l'utilisation des déchets comme combustibles au lieu de les enfouir, et réduire les émissions de gaz à effet de serre (CO2).

En outre, ces plateformes devront résoudre la problématique des décharges en allongeant leur durée de vie et en préservant le foncier, et créer des emplois stables en intégrant les chiffonniers informels. Enfin, elles réduiront la dépendance énergétique nationale et la facture nationale liée aux importations de combustibles fossiles (sorties en devises équivalentes à 1 milliard de DH/an pour l'achat de combustibles fossiles pour les cimenteries marocaines) ainsi que les coûts des opérateurs (en combustibles et en matières premières). □

Rabat. Elle vise le traitement d'un volume de 90.000 tonnes de déchets par an, à partir du 2e semestre de 2017. Pour sa part, la décharge de Marrakech accueillera un centre de valorisation pour une enveloppe de 18 millions de DH. Il sera doté d'une capacité de traitement de l'ordre de 100.000 tonnes/an. Enfin, un investissement de 40 millions de DH est réservé pour un pro-

jet sont déjà opérationnelles (2 à Casablanca et une à Tanger). Voulant traiter 20% de l'ensemble de ses déchets (7 millions de tonnes) à l'horizon 2020, le Maroc étudie la possibilité de créer d'autres projets de préparation de combustibles alternatifs à partir de déchets industriels locaux en cours, à El Gara, Tanger, et Bouskoura pour un investissement global de 120 millions de DH.



La valorisation des déchets en cimenterie est une solution environnementale ancrée dans des pays comme l'Allemagne. Ce pays a aboli en 2005 la mise en décharge des déchets ménagers dont 57% de ces derniers ainsi que 58% des déchets industriels sont recyclés. Sur la photo, un entrepôt de stockage des RDF de la cimenterie d'Emmigerloh (Ph. YSA)

L'objectif de ces investissements étant d'assurer une écologie industrielle. Les cimentiers proposent leur appui.

Pour eux, la fabrication de ciment nécessite de cuire à très haute température du calcaire et de l'argile dans un four. Pour cette opération, consommatrice d'énergie, l'industrie cimentière

rassure Adil Guelzim, directeur «Activité combustibles et matériaux de substitution» de Cimata. □

Y.S.A.

Pour réagir à cet article:
courrier@economiste.com

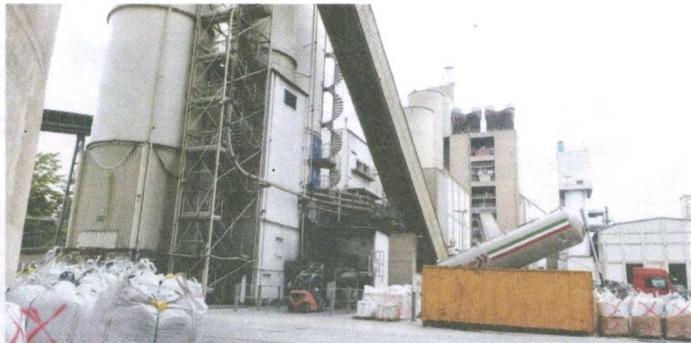
Le Maroc aura bientôt ses centres de traitement

• Rabat, Marrakech et Beni Mellal accueilleront les premières plateformes

• Objectif: Instaurer une écologie industrielle raisonnée, en partenariat avec l'APC

LE Maroc doit accélérer la professionnalisation de la filière de valorisation des déchets. «Il a intérêt à le faire dans les plus brefs délais, surtout que ses RDF sont riches en biomasse par rapport à l'Europe». C'est ce qu'a indiqué Jan Theulen, directeur des ressources alternatives au groupe Heidelberg Cement.

Le partenaire du groupe Lafarge Holcim, lors d'une conférence tenue vendredi dernier à Dortmund (Allemagne), a noté que «la fraction de biomasse dans les RDF produits au Maroc atteint 50%, soit 20% de plus que celui repéré dans des RDF européens (28 %). Écologiquement, une tonne de RDF produite au Maroc permettrait



Créée il y a un siècle, la cimenterie d'Emmigerloh en Allemagne utilise une large gamme de combustibles alternatifs (RDF: boues de STEP, farines animales, pneus entiers usés, etc.) et atteint actuellement 62% de taux de substitution thermique dont la moitié provient des RDF (Ph. YSA)

«trois projets de plateformes de valorisation de déchets ménagers en combustibles alternatifs seront lancés incessamment à Rabat, Marrakech et Beni Mellal...leur réalisation sera financée



Pour Jan Theulen, directeur des ressources alternatives au groupe Heidelberg Cement (Allemagne), «une tonne de RDF au Maroc permettra d'épargner plus de CO2 qu'une tonne de RDF en Europe, ce qui érige la gestion des déchets en un élément clé pour une économie verte et un développement durable» (Ph. YSA)

d'épargner plus de CO2 qu'une tonne de RDF en Europe». Même son de cloche auprès de Hind Baddag, directrice «Activité traitement de déchets» d'Ecovall pour qui «la contenance calorifique de nos déchets est très importante. Il faut les valoriser et en tirer profit». Pas de crainte, répond Jamal Hyabi, Chef du département communication externe & relations publiques de Lafarge Holcim Maroc. Selon lui,

«C'est ce qui est prévu par la convention signée à cet effet entre les cimentiers, et les ministères de l'Environnement et l'Intérieur en juin 2015. «En application de cet accord, les cimentiers sont disposés dans le cadre d'un partenariat public/privé à investir dans des unités de production des combustibles alternatifs issus des déchets ménagers locaux», expliquent les responsables de l'Asso-